



FICHE TECHNIQUE

142611

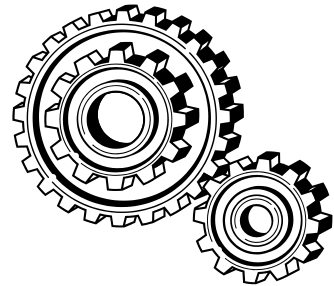
GR SILICONE

**GRAISSE MULTISERVICE
ADHESIVE AUX SILICONES
USAGE PROFESSIONNEL**

GR SILICONE est une préparation conditionnée en boîtier générateur d'aérosols, à base d'agent lubrifiant minéral, savon au lithium et au calcium, silicones, d'agents d'application (ne contient pas de sels de plomb).

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE GRAISSEUX
Masse volumique	: 812g/l +/- 20g/l
Réaction chimique	: Neutre
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE SOLVANT.
Couleur	: VERTE
Plage d'utilisation	: -20°C A +140°C
Grade NLGI	: 2
Pénétrabilité	: APRES 360 COUPS (1/10MM) : 280 APRES 100 000 COUPS (1/10MM) : 290
Point de goutte	: >180°C
Test anticorrosion	: <=I
Résistance à l'eau	: INSOLUBLE
Gaz propulseur :	: GAZ PROPULSEUR HYDROCARBONE



PROPRIETES PRINCIPALES

GR SILICONE est une graisse très adhérente et filante spécialement adaptée aux conditions de température et de charge très sévères.

GR SILICONE laisse un **film lubrifiant hydrophobe** sur les organes à graisser.

GR SILICONE a une **très bonne adhérence** aux surfaces métalliques, **résiste aux fortes charges**, aux chocs et à la centrifugation.

GR SILICONE s'utilise pour roulements, paliers, axes articulations et tous organes fortement chargés en présence d'eau ou non, glissières et crémaillères.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Dégraisser avec un solvant de nettoyage approprié.
- ◆ Appliquer sur support propre, dépoussiéré et nettoyer si nécessaire au préalable.
- ◆ Pulvériser directement sur les organes nécessitant un graissage.
- ◆ Aérosol tête en haut.

RECOMMANDATIONS



H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.